

Section I. Identification et utilisation du produit

		HMIS (HFRP)	
		Dangers pour la santé	1
		Risques d'incendie	0
		Réactivité	0
		Protection personnelle	b
Nom commun / commercial	POLI CITRON SECRET DU METIER	TMD	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
SIMDUT	Substance, non, réglementée, par, le, SIMDUT, (Canada).	NIP	Aucun
Code	1540	GE	Aucun
Utilisation	Applications industrielles: Polir, nettoyant.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Acide oleique	112-80-1	1-5	Non disponible.	Non disponible.

Section III. Premiers soins

Contact oculaire	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, demander l'aide médicale.
Contact cutané	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Permettre à la personne de se reposer dans un endroit bien ventilé. Si le malaise persiste demander de l'aide médicale.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. NE RIEN faire ingérer à une personne inconsciente. Demander de l'aide médicale.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide. (Liquide épais.)	Couleur	Blanc.
pH (sol.1%/eau)	Neutre.	Odeur	Lime.
pH (concentré)	4.5-6	Volatilité	54.16% (v/v).
Point d'ébullition	> 315°C (599°F)	Densité de vapeur	> 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	0.91-0.93 (Eau = 1)	Pression de vapeur	0 mm de Hg (@ 20°C)
Solubilité	Miscible dans l'eau.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est	Peut être combustible à haute température.
Température d'auto-ignition	343.33°C (650°F)
Point d'éclair	CREUSET OUVERT: > 200°C (392°F).
Produits de dégradation	oxydes de carbone (CO, CO ²) composés halogénés
Mode d'extinction	PETIT INCENDIE: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou une mousse. GROS INCENDIE: Utiliser de l'eau pulvérisée, vaporisée ou une mousse. NE PAS utiliser de jet d'eau.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de décomp.	Voir produits de décomposition en cas de feu.
Réactivité	Non-réactif avec les substances organiques, les métaux.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux Contact avec la peau Ingestion Inhalation.
Toxicité pour les animaux	Voir section II
Effets aigus	PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Slightly dangerous to dangerous in cases of eye contact, of ingestion, of inhalation
Effets chroniques	EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENÈNES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible. Une exposition prolongée peut causer une irritation chronique des yeux et de la peau. Une surexposition par inhalation peut causer une irritation respiratoire.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder loin du gel.

Précautions Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver à l'écart des matières incompatibles telles que agents oxydants.

Déversement ou fuite Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe, mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Les gants (imperméables) sont recommandés lors d'un contact prolongé avec des quantités en vrac.

Respiratoire Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Yeux Lunettes de sécurité.

Autres Sans objet.

Contrôles d'ingénierie Aucune ventilation particulière requise.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires: 2015-05-15

CANUTEC : (613) 996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS Système d'Identification sur les matières dangereuses

SIMDUT Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

TMD Transport des Matières Dangereuses

NIP Numéro d'Identification du Produit

GE Groupe d'Emballage
